



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 05 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 29 novembre 2022

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 53
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Joël MEKHANTAR	JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Laurence GERBET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Françoise TENENBAUM	BOURGUIGNAT
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Axel SIBERT
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Stéphanie MODDE
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Olivier MULLER
Madame Delphine BLAYA	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Christophe AVENA	Madame Danielle JUBAN	Madame Elizabeth REVEL
		Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Madame Catherine HERVIEU pouvoir à Monsieur Olivier MULLER

OBJET : ATTRACTIVITE

Exonération des droits de voirie - Etablissements Monsieur Moutarde et Café des Forges pendant la durée des travaux

L'objet du présent rapport est de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal, l'exonération des droits de terrasses pour les mois de septembre, octobre et novembre 2022 pour les établissements « Monsieur Moutarde » et « Café des Forges ».

Ces deux établissements, situés rue des Forges, sont impactés par des travaux de voirie qui ont été engagés sur une partie de la rue des Forges depuis le 12 septembre dernier et jusqu' au 25 novembre 2022.

Ces travaux ont affecté pendant trois mois la visibilité et la fréquentation des commerces. La rue, quasiment inaccessible alors qu'elle génère d'habitude un flux piétons important, a fortement réduit l'activité commerciale. Les établissements ayant un droit de terrasse n'ont soit pas pu les installer, soit les ont utilisés à minima en les déplaçant parfois plusieurs fois par jour en fonction du positionnement et de l'avancée des travaux.

C'est pourquoi il est proposé d'exonérer les commerces les plus impactés de leurs droits de terrasse pour les mois de septembre, octobre et novembre 2022 comme suit :

- Monsieur Moutarde, 40 rue des Forges - Montant de l'exonération : 180,00 €
- Café des Forges, 30 rue des Forges - Montant de l'exonération : 285, 72 €

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'exonération exceptionnelle des droits de voirie pour un trimestre en 2022 de ces deux établissements pour un montant total de **465,72 €** ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN POUR : 58 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN